

## RENOUVELLEMENT CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

### **Rappel : Qu'est-ce qu'un titre sécurisé ?**

- une carte nationale d'identité plastifiée
- un passeport électronique ou biométrique

### **Pièces à fournir :**

**Si le demandeur possède déjà un titre sécurisé OU non sécurisé mais valide ou périmé depuis moins de deux ans**

les pièces élémentaires :

- Formulaire CERFA (délivré en mairie)
- 2 Photographies aux normes
- Justificatif de domicile ou de résidence
- Timbre fiscal (le cas échéant)

### **Tous les autres cas**

**Si le demandeur ne possède aucun titre sécurisé**

**ou s'il possède un titre non sécurisé périmé depuis plus de deux ans :**

les pièces élémentaires

- Formulaire CERFA (délivré en mairie)
- 2 Photographies aux normes
- Justificatif de domicile ou de résidence
- Timbre fiscal (le cas échéant)

**+ l'acte de naissance avec filiation complète, délivré depuis moins de trois mois à la date du dépôt de la demande**

